

# Étang du Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines //



SITE RAMSAR  
NUMÉRO  
**1267**



FRANCE

Surface :  
**5 300 ha**

Date d'inscription :  
**2 février 2003**

Coordonnées :  
**48° 47' N 06° 48' E**

## Résumé

Ce vaste écosystème se caractérise par une mosaïque très diversifiée de milieux comprenant de la forêt, des milieux humides et des roselières et des milieux ouverts (prairies et culture). De par leur position géographique, les étangs de la zone, et plus particulièrement celui de Lindre, sont des sites accueillant les populations avifaunes migratrices. Le massif du Romersberg fait l'objet d'une concertation entre naturalistes et gestionnaire ; il accueille une importante population de gobemouche à collier. Enfin, les zones agricoles sont plus favorables aux petits passereaux comme la pie grièche écorcheur ou le tarier des prés en nette régression.

## Importance internationale

Ce site accueille de nombreuses espèces d'oiseaux, dont plusieurs en danger comme le pygargue à queue blanche, nicheur, ou les grues cendrées, en halte migratoire. Certaines espèces nicheuses sont rares et typiques des roselières comme le héron pourpré ou le butor étoilé. Sur une petite partie du site, on trouve des zones halophiles continentales, extrêmement rares.

## Localisation générale

Ce site du département de la Moselle, est au sud-est de Metz, au cœur du pays des étangs. Il est en tête du bassin versant de la Seille, affluent de la Moselle.



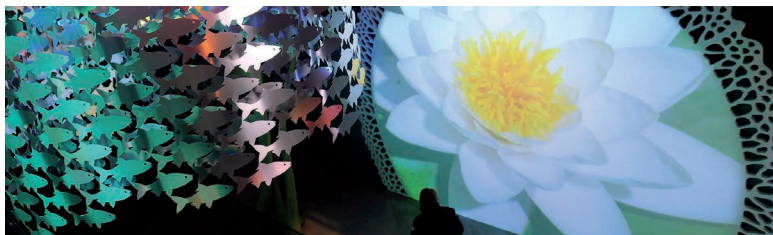
Étang de Lindre  
et forêt du Romersberg

## Services rendus par les zones humides

Agriculture, pisciculture et sylviculture permettent un équilibre entre l'entretien de ces milieux et leur exploitation. En effet, ce réservoir tamponne les eaux agricoles amont et régule les crues en amont de la vallée de la Seille. Les infrastructures de découverte mises en place, ainsi que les animations et événements nature organisés autour de l'étang de Lindre permettent la sensibilisation et l'éducation à l'environnement des habitants, scolaires et touristes. Une maison des scientifiques accueille des scientifiques internationaux et des stagiaires intéressés par des actions d'inventaire et de suivis environnementaux. Enfin, la fête biennale de la Grande Pêche, permet de faire découvrir au public la pêche traditionnelle au filet et le tri du poisson, activité historique sur ces milieux.

## Facteurs défavorables

Le site n'est pas considéré comme très vulnérable. Il convient cependant de veiller à l'évolution des paysages, à la fréquentation humaine accrue, au maintien des roselières (bien que d'importants travaux d'aménagement et de préservation de roselières aient été réalisés), au drainage et à l'utilisation toujours plus importante de biocides et d'engrais agricoles ayant une influence sur le bassin versant. De plus, le changement climatique affecte la productivité des plans d'eau et modifie les équilibres des forêts (prolifération de ravageurs, descente de cimes...) que de nouvelles activités économiques peuvent impacter (résineux, bois énergie...).





## Quatre espèces représentatives du site



**BALBUZARD PÊCHEUR**  
(*Pandion haliaetus*)

Ce rapace, aisément reconnaissable à son bandeau noir sur l'œil, n'était plus nicheur en Métropole depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Après avoir fréquenté de plus en plus souvent le site en période de migration, il a fini par y nidifier à nouveau à partir de 2009 avec des jeunes à l'envol chaque année.



**ROUSSEROLE TURDOÏDE**  
(*Acrocephalus arundinaceus*)

L'étang de Lindre est réputé tant au niveau régional que national et européen pour sa richesse en oiseaux avec 240 espèces pouvant y être observées. Les roselières du site abritent plus de 100 couples de rousserolle turdoïde, espèce en forte régression en France et au sein de l'Union européenne, ce qui représente 20 % de la population lorraine et entre 2 et 3 % de la population nationale.

**RENONCULE DE RION**  
(*Ranunculus rionii*)

La renoncule de Rion est une petite plante aquatique protégée au niveau régional. Elle est particulièrement rare en France puisque présente uniquement en Moselle et dans le Bas-Rhin. Elle s'observe flottante sur l'eau ou sur les assècs de quelques plans d'eau lorrains.



**RAINETTE ARBORICOLE**  
(*Hyla arborea*)

Magnifique petite grenouille vert pomme, la rainette verte ou arboricole est particulièrement bien camouflée et discrète sur les feuillages... tant qu'elle ne chante pas ! C'est alors un bruyant concert qui la localise sur les étangs et mares de toute la zone où elle fonde un bastion pour ses populations lorraines.



## Gestion et conservation

Un document d'objectifs, approuvé en 2001, est en cours de mise à jour grâce à deux évaluations réalisées en 2009 et 2010. Le Domaine départemental de Lindre assure la gestion directe de près de 1 000 hectares dont plus de 800 hectares de plan d'eau, en gestion piscicole extensive labellisée *Agriculture biologique* et en gestion agricole éco-conditionnée. La zone halophile du site est quant à elle préservée par un bail entre la commune et le Conservatoire des espaces naturels lorraine (CENL). Depuis 1991, un vaste programme d'études et de gestion de la forêt domaniale du Romersberg a été entrepris par l'Office national des forêts (ONF) en partenariat avec le CENL et le Parc naturel régional de Lorraine permettant une gestion plus environnementale du massif.



## Biodiversité

La richesse écologique du territoire s'explique par la préservation de milieux diversifiés et disposés en mosaïque sur le site : étangs, roselières et ruisseaux, forêts, mares et lisières, prairies, pâtures, cultures et haies. Les types d'habitats d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe I de la directive Habitats couvrent 93 % de la surface totale du site, ce qui est tout à fait remarquable. La valeur écologique du site tient aussi à la flore et à la faune qu'on y rencontre avec notamment une avifaune remarquable tant par son abondance que par la rareté ou la fragilité de certaines espèces. On trouve environ 120 espèces nicheuses et plus de 240 espèces observables.



### La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.